

Compte rendu de l'Assemblée Générale du Foyer Socio-Educatif

Membres présents : Antonine Sallé, Yannick Maubareigt (vice-président), Franck Pauly, Céline Berger, Nicolas Asperti (secrétaire), Yann Martin (trésorier), Maryline Gaillard, Carole Prat et Annabelle Babou.

Excusée : Sophie Esquiro (présidente)

La réunion commence par la lecture du discours de la présidente par le vice-président.
(discours en annexe)

Monsieur le trésorier présente l'exercice 2023 (disponible en annexe) :

- 80 % des élèves sont inscrits aux FSE
- sont présentées rapidement les dépenses administratives
- les opérations liées fournitures scolaires sont ensuite longuement discutées. Suite au changement de propriétaire de la papeterie (nous sommes passés de la « papeterie bureau service » à la « papeterie de l'industrie »), et ce changement ayant intervenu entre la commande et la réception des fournitures, la facture diffère du bon de commande d'environ 1 300 € (de 6 200 à 7 500), alors que cette opération est censée être blanche. Il est prévu de demander un remboursement de la différence au nouveau propriétaire vendredi 22.

Toujours au sujet des fournitures scolaires, les opérations liées au cahier d'activités présentent elles aussi un déficit, de 600 € environ. Son origine est expliquée à hauteur de 400 € par une commande excessive (ce qui peut pour une partie se justifier par un surplus nécessaire afin d'approvisionner les nouveaux élèves arrivants en cours d'année), et à hauteur de 200 € par des impayés.

- le trésorier relève qu'une contribution de 590 € au séjour d'Arreau ne figure pas sur la liste. Il rappelle ensuite que le FSE possède environ 10 000 € de réserve.

Le trésorier présente ensuite le budget prévisionnel : rien à signaler de particulier, si ce n'est les contributions aux différentes sorties prévues : Arreau (6^{ème}), le maquis de Meilhan (3^{ème}), la maison de l'eau (5^{ème}), éventuellement le plateau technique de Tarbes (4^{ème}) et un concours en anglais.

Monsieur le vice-président propose le vote du rapport moral (le discours de Madame la présidente) et du bilan financier. L'assemblée vote favorablement à 100 % sur ces deux points. Monsieur Franck Pauly est élu trésorier adjoint, lui-aussi à l'unanimité. Le CA du FSE voit Monsieur Saint Germain le quitter (remplacé par votre serviteur au secrétariat) et Monsieur Pauly, Madame Prat, Madame Babou et Madame Sallé le rejoindre.

Mme Babou présente un dispositif financier, un « budget participatif du Gers », qui pourrait permettre de lever des fonds en vue d'un projet.

Est discuté ensuite, de nouveau, le mode de vente des cahiers d'activités : en juin, avec les inscriptions ? Recruter davantage de volontaires pour épauler Madame Prat s'il le FSE décide de proposer les cahiers en juin à côté des packs «fournitures », en différenciant les 2 achats ? Informer à ce propos via l'ENT mais aussi sur les dossiers d'inscriptions ?

Une réunion est prévue le jeudi 29 février à 16h30 pour organiser tout cela.

Monsieur Martin évoque le fonctionnement des jeux mis à disposition des élèves au foyer (armoire fermée à clef, à demander à la vie scolaire et ce afin de responsabiliser les élèves).

Il conclut sur la nécessité d'être le plus clair possible sur notre budget, de différencier un maximum les différentes lignes de compte. Là-dessus s'achève l'Assemblée Générale du Foyer Socio-Educatif.